

Communications du Comité central

Objektyp: **Group**

Zeitschrift: **Schweizer Kunst = Art suisse = Arte svizzera = Swiss art**

Band (Jahr): - **(1913)**

Heft 133

PDF erstellt am: **12.07.2024**

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

Ein Dienst der *ETH-Bibliothek*
ETH Zürich, Rämistrasse 101, 8092 Zürich, Schweiz, www.library.ethz.ch

<http://www.e-periodica.ch>

Ausstellungen



« Cubistes français »

bei Biedermann, Librairie du Grand Pont, Lausanne
vom 15. April bis 10. Mai.

Kunsthau Zürich

vom 1. Mai bis 4. Juni.
Paul Altherr, Basel;
Plinio Colombi, Bern;
† Alfred Rehfoos, Genf.
Berner Aquarellisten:
Ed. Boss, Ernst Geiger, Emil Prochaska, Traugott Senn,
Oskar Kokoschka, Wien; Joh. Weber, Zürich.
Zürcher Künstler.

Ausstellung der Ges. S. M. B. und A. im

Kunsthau Zürich.
vom 2. bis 30. November 1913.

« Amis des Arts » Neuchâtel.

Ausstellung in den Salles Léopold Robert.
vom 1. Mai bis 1. Juni 1913.

Ausstellung François Gos.

Zeichnungen und Aquarelle, Galerie C. Tarin, Petit-Chêne,
Lausanne, vom 1. bis 22. Mai 1913.
N. B. — Herr F. Gos eröffnet in Lausanne eine Malschule;
wir benutzen diese Gelegenheit um Ihm zu diesem Unterneh-
men ein volles Gelingen zu wünschen.

Bücherzettel.



(N.B. Die Redaktion übernimmt keine Verpflichtung, andere als die von ihr zur Besprechung verlangten Werke zu rezensieren. Immerhin werden auch unerbetene Bücher nach Möglichkeit besprochen. Wenn die Rezensionen nicht besonders gezeichnet sind, so sind sie redaktionell.)

Schweizer Maler von *Hans Graber*. Verlag: Karl Robert Lange-
wiesche, Leipzig. 1 Mk. 80.

Soeben erscheint ein neuer Band aus der Folge der « Blauen Bücher » der ganz besonders unsere Aufmerksamkeit verdient: ein hübsches und fein ausgestattetes Buch mit 96 Ganzseitigen Abbildungen deren Auslese eine ganz vorzügliche ist. Der Text beschränkt sich auf ein notwendiges Minimum, ist aber in seiner gedrängten Form eine klare Entstehungsgeschichte der heutigen schweizerischen Malerei. Der Band schliesst mit biographischen Anmerkungen über die behandelten Künstler.

Dieses schöne Bilderbuch wird seinen Platz in jeder Bibliothek finden und sein billiger Preis wird ihm auch den Weg zu den bescheidensten aufschliessen.

Mitgliederliste. • Liste des Membres.



N. B. — Mit dieser Nummer erscheint gleichzeitig die komplette Liste als Beilage.

N. B. — La liste complète paraît en supplément en même temps que le présent numéro.

Communications du Comité central.



Assemblée générale 1913 à Olten.

L'ASSEMBLÉE DES DÉLÉGUÉS a été fixée au samedi 21 juin,
à 2 heures de l'après-midi, à **Olten**.

L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE aura lieu le dimanche 22 juin,
à 9 heures du matin, à **Olten**.

L'indication du local et du banquet paraîtra dans le prochain numéro.

Ordre du jour pour l'Assemblée générale à Olten 1913

- 1° Procès-verbal de l'Assemblée 1912.
- 2° Rapport du Comité central.
- 3° Rapports du trésorier central et des vérificateurs de comptes.
- 4° Élection du Comité central.
- 5° Élection des vérificateurs de comptes.
- 6° Cotisation annuelle.
- 7° Budget 1913-1914.
- 8° Candidats.
- 9° Jury annuel.
- 10° Projet d'une caisse de secours pour artistes et proposition du Comité central à ce sujet.
- 11° Proposition de la section d'Argovie pour abaisser le prix des estampes à 5 fr. pour les membres actifs.
- 12° Plaquettes de sculpteurs; enquête.
- 13° Cinquantenaire de la Société.
- 14° Proposition de M. Stotz, éditeur, au sujet du journal.
- 15° Proposition Sandoz au sujet d'une représentation proportionnelle des sections à l'Assemblée générale.
- 16° Demande de fondation d'une nouvelle section à Genève.
- 17° Propositions individuelles.



Séance du Comité central à Berne
le 24 avril 1913 à 2 heures.

Le Comité central s'est réuni pour fixer le lieu et la date de l'assemblée générale ainsi que l'ordre du jour.

Après diverses démarches, le Comité central a choisi pour cette année Olten comme lieu de réunion pour nos assemblées.

La date a été fixée au samedi 21 juin pour l'assemblée des délégués et au dimanche 22 juin pour l'assemblée générale. Les détails du programme pour ces journées paraîtront ultérieurement dans le journal.

M. Righini rapporte ensuite sur le projet de la Caisse de secours et la séance des délégués, convoquée à ce sujet à Zurich par le Comité du Kunstverein suisse, séance à laquelle notre Société était représentée par deux délégués, MM. *Righini*, trésorier central, et *Delachaux*, secrétaire central, ainsi que par M. le professeur *Rœlli*, de Zurich, qui a bien voulu se charger, sur notre désir, d'élaborer un projet de statuts, œuvre magistrale qui a servi de base à la discussion et qui a permis de rédiger séance tenante des statuts définitifs.

Le Comité central en exprime sa vive reconnaissance à M. le professeur *Rœlli* qui aura de cette façon contribué largement à créer une œuvre excellente dont bénéficiera bientôt, nous l'espérons, le monde des artistes.

M. *Righini* annonce que la Section de Paris a retrouvé 7 exemplaires de l'estampe de *F. Hodler* qui rentreront dans les archives centrales.

Après expédition de diverses questions administratives, la séance est levée à 6 heures.



Projet de Caisse de secours pour artistes.

Le « Kunstverein » suisse, après un assez long temps d'études préparatoires, avait fini par élaborer l'automne dernier un projet de statuts en vue de créer une Caisse de secours pour artistes, projet dont l'instigateur est l'ancien président du S. K. V., M. Roman Abt, de Lucerne. Ce projet fut soumis dès lors à l'étude de notre Comité central, et dernièrement enfin, le Comité central du S. K. V. convoquait pour le 19 avril une séance de délégués des principales associations d'artistes suisses.

Notre Comité central, se sentant trop laïque en matière juridique, confia le soin d'élaborer un contre-projet de statuts à un homme de loi en la personne de M. le professeur *Rœlli*, de Zurich, un de nos membres passifs dont nous avons à diverses reprises déjà pu éprouver le dévouement pour la cause de notre Société et des artistes en général. M. le professeur *Rœlli* prit si bien à cœur cette tâche difficile qu'il en fit sa chose et demanda à assister à cette séance des délégués pour défendre son projet.

A cette séance étaient représentées : la Soc. DU KUNSTVEREIN SUISSE par MM. le colonel *P. Ulrich*, président ; *R. Bübler*, secrétaire ; *Stamm*, membre du bureau et *R. Abt*, l'instigateur du projet ; la SÉCESSION par son président M. *Kaufmann*, et enfin la Soc. des P. S. et A. S. par MM. *S. Righini*, trésorier central, le professeur *Rœlli* et *Th. Delachaux*, secrétaire du Comité central. La Société des femmes peintres s'est abstenue.

M. le président *Ulrich*, après avoir souhaité la bienvenue aux délégués des deux sociétés d'artistes représentées, fait une étude comparative du projet du K. V. S. et du nôtre et demande à l'assemblée de se prononcer pour la question de principe soulevé par les deux projets, l'un faisant de cette Caisse de secours une dépendance du K. S. V. et l'autre (celui du P. S. et A. S.) en faisant une société indépendante. Cette façon inattendue d'envisager la situation soulève une discussion dans laquelle M. le professeur *Rœlli* démontre que le projet du K. V. S. n'est pas viable au point de vue du droit et ne répond plus du tout aux exigences du nouveau Code en matière de société. Il démontre avec une précision et une clarté admirables pourquoi il a refait un projet, précisément pour rendre possible l'exécution du premier projet. Après ce plaidoyer, chacun se rend à l'évidence et le projet *Rœlli* est pris pour base dans la discussion de détail qui suit. Ce n'est pas le moment de rendre compte de ces discussions puisque nous ne pourrions donner le texte du pro-

jet définitif que dans un des prochains numéros ; qu'il nous suffise de dire que la séance amena à bonne fin une rédaction définitive du projet à la satisfaction de chacun. Disons encore, et personne ne me contredira en cela, que ce résultat inespéré fut obtenu grâce au concours de M. le professeur *Rœlli*, et que si cette Caisse de secours arrive à se réaliser, ce dernier en aura, à côté des initiateurs, une bonne part de l'honneur. Nous lui exprimons en tout cas notre admiration, ainsi que notre bien vive gratitude.

Th D.



Communications des Sections.



† Léo Châtelain 1839-1913.

La place considérable qu'a occupée Léo Châtelain dans le pays de Neuchâtel et son extraordinaire activité en des domaines divers, ont donné lieu à plusieurs notices qui, réunies, pourraient seules donner une idée vraie de sa vitalité et de ses talents. Le cadre restreint de ce cahier n'autorise que quelques mots sur sa longue carrière d'architecte et sur ses aquarelles, deux rivières volumineuses sortant de la même source et coulant l'une près de l'autre, tantôt mélangeant leurs eaux tantôt reprenant chacune leur vie propre.

Si Léo Châtelain ne fut pas, comme aquarelliste, l'homme des interprétations vaporeuses et toutes de mystère, où l'on devine plus qu'on ne voit, en revanche il excella dans l'expression de la puissance ; sa palette simplifiée avec science, et riche, n'admettait entre elle et le Whatmann que la goutte d'eau énergiquement posée, sans les béquilles du revenu et la lourdeur des gouaches couvrantes. Il fut le grand défenseur de l'aquarelle à grande eau et des transparences qu'elle comporte. De là la profondeur du ton de ses planches et la sonorité de ses clairs-obscur. Mais ce grand travailleur connut les tristesses de l'homme qui, faisant un travail, sent qu'il en délaisse un autre. Il fut malheureusement toujours trop pressé, sollicité par d'innombrables obligations, et ne put donner toute la mesure que promettait toujours sa maîtrise qui fut complète ; il n'a manqué à cet étonnant labeur que la liberté d'esprit nécessaire pour épanouir des trésors accumulés en observation robuste et en science technique.

D'autre part, c'est bien la faculté remarquable d'extraire le beau pittoresque de la nature qui l'avait amené à faire, comme architecte, et de très bonne heure, œuvre de novateur. En effet, si on considère les tendances de l'époque où Léo Châtelain donnait ses premières productions, époque de la décadence du faire « Second Empire », on sera ravi de le voir reprendre, le premier chez nous, les motifs de notre modeste architecture traditionnelle. Le complément qu'il ajoutait à la donnée classique était, du reste, bien pondéré et n'avait rien de la licence qu'amène le goût exagéré du pittoresque en architecture ; il réchauffait, revivifiait Palladio et Letarouilly, alors fort à la mode dans les écoles, et leur faisait subir un petit apprêt qui les naturalisait sans effort. Il sut éviter les influences de ce néo-grec desséché que l'Europe presque entière adopta pendant assez longtemps et établir d'un crayon plus moelleux les profils et silhouettes que l'on faisait alors aussi secs que possible. En somme, il rendit plus aimable en la traitant avec plus de liberté, la prosodie classique et, plus tard, lorsque le monde fut envahi par d'extravagantes formes, il passa sans leur faire plus de concessions qu'au néo-grec et conserva ses dessous rythmés et ses solutions claires.

Un souvenir encore et pour terminer ce trop rapide résumé